RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

EVANEOS
Société anonyme au capital de 86 470,47 euros
Siège social : 27 rue de Mogador 75009 Paris
513 191 122 RCS Paris

EXTRAIT - PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE 24 MAI 2023

SIXIEME RESOLUTION

(Renouvellement de mandats d'Administrateurs)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions requises pour l'adoption des décisions ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration,

Après avoir constaté que les mandats des administrateurs visés ci-après expirent à l'issue de la présente assemblée, **décide** de les renouveler pour une période qui expirera lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- Monsieur Eric La Bonnardière ;
- Monsieur Yvan Wibaux.

Prend acte de ce que Monsieur Eric La Bonnardière et Monsieur Yvan Wibaux ont déclaré par avance accepter le renouvellement de leurs mandats et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 3 629 338 voix et 0 voix contre

SEPTIEME RESOLUTION

(Nomination d'un administrateur)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions requises pour l'adoption des décisions ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration,

Décide de nommer comme administrateur pour une période expirera lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

Prend acte de ce que Monsieur Nicholas Berardo a déclaré par avance accepter le mandat et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour son exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 3 629 338 voix et 0 voix contre

HUITIEME RESOLUTION

(Nomination d'un administrateur)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions requises pour l'adoption des décisions ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration,

Décide de nommer comme administrateur pour une période expirera lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- Madame Alexandra Imiziani, née le [redacted] de nationalités [redacted] et italienne, demeurant à [redacted]

Prend acte de ce que Madame Alexandra Imiziani a déclaré par avance accepter le mandat et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour son exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 3 629 338 voix et 0 voix contre

EVANEOS
Société anonyme au capital de 86 470,47 euros
Siège social : 27 rue de Mogador 75009 Paris
513 191 122 RCS Paris

NEUVIEME RESOLUTION

(Renouvellement de mandats de Censeur)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions requises pour l'adoption des décisions ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration,

Après avoir constaté que le mandat de censeur visé ci-après expire à l'issue de la présente assemblée, **décide** de le renouveler pour une période qui expirera lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- Monsieur Victor Huberson

Prend acte de ce que la société Monsieur Victor Huberson a déclaré par avance accepter le mandat et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour son exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 3 629 338 voix et 0 voix contre

DIXIEME RESOLUTION

(Renouvellement de mandat de commissaire aux comptes)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions requises pour l'adoption des décisions ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration,

Après avoir constaté que le mandat de commissaire aux comptes le mandat de commissaire aux comptes de la Société exercé par la société Ernst & Young et Autres arrive à échéance à l'issue de la présente assemblée, **décide** de renouveler ledit mandat pour une nouvelle durée de six (6) exercices prenant fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 3 629 338 voix et 0 voix contre

ONZIEME RESOLUTION

(Pouvoir en vue des formalités)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions requises pour l'adoption des décisions ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration,

Donne tous pouvoirs à tout porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité ou autres auprès de qui il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 3 629 338 voix et 0 voix contre

Certifié conforme par le Président Directeur Général

Eric La Bonnardière

